



MOT DU MAIRE

Les 16 et 17 mai dernier, j'ai eu le plaisir d'assister à l'assemblée annuelle de l'Association des plus beaux villages du Québec. Cette rencontre marquait les 15 années de l'Association. Pour l'occasion, cette assemblée se tenait dans 3 villages hôtes, soient Deschambault-Grondine, Cap-Santé et Neuville. L'année 2012 se voulait aussi l'adhésion de l'APBVQ à la fédération des Plus Beaux Villages de la Terre. L'Association est composée des 35 villages situés dans 11 régions touristiques. L'Association s'est donné comme vision de promouvoir la qualité de la conservation du patrimoine architectural, la beauté naturelle des paysages qui les entourent, l'effervescence culturelle locale, les activités et événements à saveur locale et/ou régionale, dont le produit touristique offert interpelle autant la clientèle hors Québec et les Québécois à faire l'expérience de nos villages.

Tous les villages de l'Association ont droit, par l'accès au service Nestor – Québec, de faire la promotion de leurs attraits touristique. Si des entreprises touristiques du territoire ont un intérêt à faire la promotion de leurs entreprises ou de leurs attraits, vous n'avez qu'à communiquer avec le bureau municipal pour que l'on vous donne les coordonnées de l'entreprise. Plus notre territoire contiendra d'attraits touristique, plus attrayant il sera pour l'utilisateur de l'application mobile NESTOR.

PARC DE L'ACTION

D'ici le 24 juin, si la température le permet, des nouveaux aménagements seront installés dans le parc de l'action pour rendre plus sécuritaire le parc des petits et un nouveau jeu sera installé pour les plus grands. Nous vous demandons votre collaboration pendant les travaux pour éviter les accidents.

CORVÉE DU PREMIER JUIN

En 2012, en collaboration avec la Société des Gestion de la rivière Ouelle, des sentiers ont été détruits pour assurer la sécurité des sites et par la même occasion ont été refaits grâce à différents programmes et la Société de gestion de la rivière Ouelle, ainsi que des bénévoles très dévoués. Les secteurs qui ont été travaillés en 2012 sont le secteur du CN et de l'Isle du côté nord de la rivière Ouelle. Cette année des travaux auront lieu surtout dans le secteur de la cavée et du cran rouge. Nous réitérons notre demande, si de valeureux bénévoles sont intéressés à participer à l'activité, donnez votre nom à Mme Marijo Couturier Dubé, agente de développement, au 418-852-2356 avant le jeudi 30 mai 2013. Il est important de donner votre nom le plus rapidement possible dans le but de bien planifier les travaux.

**PROCHAINE
SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL
LE MARDI 4 JUIN 2013
À 20H00**

À LIRE CE MOIS-CI :

Message du maire	1
Votre conseil municipal	2
Mot du Directeur général	2
Nouvelles de l'agente	3
Activités à venir	3
Offre d'emploi	4
Chroniques du loisir intermunicipal	5
Régie intermun. protec. Incendie	5
Habitations Saint-Pacôme	6
Cercle de Fermières	6
Arc-en-ciel du coeur	6
Club des 50 ans et plus Pizza	6
Avis convocation-Hab. St-Pacôme	6
Symposium du Kamouraska	7
Co-éco	7
BBQ Garde paroissiale	7
Comité Fête nationale	7
Nettoyage des berges	7
Opération relève	7
Du jardin... à la maison...	8
Club 50 ans et plus	8
Capsule verte	8
Sécurité routière	8
Des nouvelles du conseil	9-10-11
Avis convocation-Comité dévelop.	11
Café Jasette	12
Offres d'emploi	13
Programme Fête nationale	14
Concours achat local	15
Détails concours de photo	16
Formulaire à compléter	17
Saint-Pacôme en fleurs	18
Formulaire d'inscription	19
Calendrier juin 2013	20

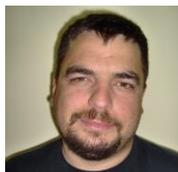
HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le vendredi de 9h00 à 12h00

Votre Conseil Municipal



Gervais Lévesque
Maire



Nicholas Ouellet
Siège no 1



Robert Bérubé
Siège no 2



Danjel Jean
Siège no 3



Sylvain Dubé
Siège no 4



Carmelle Fortin
Siège no 5



Jean Santerre
Siège no 6

Directeur général :

M. Frédérick Lee

Directrice générale adjointe :

Mme Manon Lévesque

Agente de développement :

Mme Marijo Couturier Dubé

Technicienne en loisirs :

Mme Roxanne Carbohnneau

Bureau municipal de Saint-Pacôme

27, rue St-Louis

Téléphone : 418-852-2356

Télécopieur : 418-852-2977

Courriel : stpacome@bellnet.ca

Site internet : www.st-pacome.ca

Un mot du Directeur général

ÉLECTIONS MUNICIPALES 3 NOVEMBRE 2013

Voici des informations en rafales :

- Pour voter, vous allez obligatoirement devoir présenter une pièce d'identité avec photo. Pas de pièce d'identité, pas de vote. Même si vous protestez en disant « Come on, on est voisin! » ou bien « Ben voyons, on siège sur le même comité », le résultat sera le même : non!
- Les dates pour la réception des avis de candidatures sont du vendredi 20 septembre au vendredi 4 octobre à 16h30. Pour les candidats éventuels, si possible, ne pas attendre au vendredi 4 octobre à 16h25 pour venir déposer votre candidature. Si elle n'est pas conforme, 5 minutes ne seront pas suffisantes pour effectuer les corrections.
- Journée du vote : Dimanche 3 novembre de 10h00 à 20h00.
- Vote par anticipation : Dimanche 27 octobre de 12h00 à 20h00.
- Vote itinérant : Lundi 28 octobre au besoin.
- Pour le personnel électoral, la LERM (Loi sur les Élections et les Référendums dans les Municipalités) ne m'oblige pas à faire paraître des annonces de postes. Ceux qui ont un intérêt, vous pouvez tout de même me signifier votre intention. Pour les embauches à venir, je vais établir une procédure avec ma secrétaire d'élection et on en fera part après.
- Tout au long de la procédure électorale, je serai intransigeant et zélé. Soyez-en averti.

ARROSAGE DES PELOUSES

Le règlement # 271 portant sur la gestion de l'eau potable stipule ce qui suit:

7.2.1 Périodes d'arrosage

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 19 h et 22 h les jours suivants :

- a) un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair;
- b) un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.

Quant aux systèmes d'arrosage automatique, il est permis d'arroser uniquement de 19 h à 22 h.

7.2.3 Nouvelle pelouse et nouvel aménagement

Malgré l'article 7.2.1, il est permis d'arroser tous les jours, sur demande d'un permis à cet effet auprès de la Municipalité, aux heures prévues à l'article 7.2.1, une nouvelle pelouse, une nouvelle plantation d'arbres ou d'arbustes et un nouvel aménagement paysager pour une période de 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement, de plantation ou d'installation de gazon en plaques. L'arrosage d'une pelouse implantée à l'aide de gazon en plaques est permis en tout temps pendant la journée de son installation.

8.4 Pénalités

Quiconque contrevient à une disposition du présent règlement commet une infraction et est passible :

- a)- s'il s'agit d'une personne physique :
 - d'une amende de 100 \$ à 300 \$ pour une première infraction;
 - d'une amende de 300 \$ à 500 \$ pour une première récidive;
 - d'une amende de 500 \$ à 1 000 \$ pour toute récidive additionnelle.
- b)- s'il s'agit d'une personne morale :
 - d'une amende de 200 \$ à 600 \$ pour une première infraction;
 - d'une amende de 600 \$ à 1 000 \$ pour une première récidive;
 - d'une amende de 1 000 \$ à 2 000 \$ pour toute récidive additionnelle.

Dans tous les cas, les frais s'ajoutent à l'amende.

Si l'infraction est continue, le délinquant sera présumé commettre autant d'infractions qu'il y a de jours dans la durée de cette infraction. Les dispositions du Code de procédure pénale s'appliquent lors de toute poursuite intentée en vertu du présent règlement.

PARC INTERGÉNÉRATIONNEL (RUE CARON)

Nous apprécions beaucoup la présence des familles et des enfants. Ça nous démontre qu'il fait bon vivre à Saint-Pacôme. **Par contre, les terrains de pétanque et de croquet doivent être réservés à cette fin. Ce n'est malheureusement pas fait pour que vos enfants jouent aux « TONKAS » ou qu'ils y fassent de la bicyclette.**

Je crois que je n'ai pas besoin d'en dire plus. Merci et bon début d'été.

Frédérick Lee, directeur général

Des nouvelles de notre agente de développement

La route des vacances !

L'été approche à grands pas et les préparatifs des activités estivales sont en marche! Plusieurs bénévoles travaillent très fort pour vous offrir une Fête Nationale divertissante pour toute la famille. Les bénévoles des cours de soccer sont prêts à accueillir les jeunes joueurs et l'équipe du camp de jour prépare leur été... Bref, ça bouge à Saint-Pacôme!

Parlant de bénévoles, la Municipalité de Saint-Pacôme a souligné le bénévolat fait par ses citoyens le 24 avril dernier. Pour l'occasion, 150 bénévoles ont participé au 5 à 7 qui se tenait à la Station plein air. C'est environ 10 % de population de Saint-Pacôme qui était présente à cet événement. Lors de cette soirée, madame Dominique Lepage a offert aux fêtes quelques airs à l'accordéon. Ce fut aussi l'occasion pour la municipalité de souligner les 21 ans de vie politique et d'implication communautaire de monsieur Gervais Lévesque.

Le 14 mai dernier, la municipalité a inauguré les nouveaux jeux pour aînés au Parc de l'Action. Monsieur François Lapointe, député de Montmagny – L'Islet – Kamouraska – Rivière-du-Loup, était présent lors de cet événement. C'est avec beaucoup de fierté qu'il a souligné l'investissement du programme *Nouveaux Horizons pour les aînés* afin de réaliser ce projet qui permettra aux aînés de se divertir au même endroit que les jeunes. Merci aux membres du Comité MADA et du Club des 50 ans et plus pour leur présence à l'inauguration et leur implication lors des démonstrations des jeux de pétanque et de croquet.

Le Parc de l'Action porte si bien son nom, car un autre projet se réalisera au parc cet été. Grâce à une subvention de la MRC de Kamouraska, via le programme Pacte Rural, d'un montant de 10 000 \$ et des aides financières offertes par différents partenaires de la communauté (Caisse populaire Desjardins de la Rivière Ouelle, Chevrons Dionne, Club optimiste et Plomberie Stéphane Martin), la municipalité pourra ajouter de la fibre de cèdre au parc ainsi qu'un nouveau module de jeu.

Le dimanche 26 mai dernier, le comité de développement a remis les prix aux gagnants du concours de photo hiver 2013. C'est **monsieur André Lavoie** qui a gagné le premier prix et **monsieur Louis-Bernard Forgues** le 2^e prix. Vous pourrez admirer la photo de monsieur Lavoie qui est exposée à la bibliothèque Mathilde-Massé. Le prochain café-jasette portera sur les activités à faire cet été dans la région. Vous trouverez les détails du café dans les prochaines pages.

Activités à venir...

Le lundi 3 juin, à 9h30 réunion M.A.D.A.;

Le mardi 4 juin, séance ordinaire du conseil municipal à 20h00;

Le mercredi 5 juin, à 13h30 Fermières ateliers finition des pièces;

Le samedi 8 juin, vente de pizza-maison par le Club de 50 ans et + au Centre municipal;

Le lundi 10 juin, à 9h00 Café Jasette au Centre municipal;

Le lundi 10 juin, de 14h00 à 20h00 exposition locale du Cercle de Fermières;

Le mercredi 12 juin, à 17h00 souper fin de saison suivi de l'Assemblée générale annuelle du Cercle de Fermières ;

Le dimanche 16 juin, à compter de 17h30 souper BBQ de la Garde paroissiale au Centre municipal;

Le lundi 17 juin, à 19h30 Assemblée générale annuelle du comité de développement;

Le mercredi 19 juin, à 19h00 réunion du comité de la Fête nationale;

Le dimanche 23 juin, activités de la Fête nationale au Parc de l'action (rue Caron);

Le lundi 24 juin, Journée de la Fête nationale, début du Camp de jour;

Je profite également de l'occasion pour vous annoncer mon départ... « Départ » est un bien grand mot! Je serai toujours citoyenne de Saint-Pacôme! Je quitte mon poste d'agente de développement pour relever de nouveaux défis. Je tiens à remercier tous les bénévoles, les élus et les employés de la municipalité avec qui j'ai travaillé de près ou de loin. J'ai beaucoup appris avec chacun de vous; que de beaux projets nous avons travaillés! Et il y en aura encore plusieurs, car Saint-Pacôme est un milieu de vie dynamique qui ne cesse de se développer. Travailler pour ma communauté fut un réel plaisir! Au plaisir de vous revoir chers concitoyens.

Marijo Couturier Dubé
Agente de développement

OFFRE D'EMPLOI



La Municipalité de Saint-Pacôme requiert les services d'une personne pour occuper le poste de :

Agent(e) de développement

Description sommaire du poste :

Accompagner le comité de développement dans ses initiatives de développement (économique, touristique, communautaire et durable) ;
Coordonner la mise en œuvre du plan d'action de la politique familiale municipale ;
Coordonner la mise en œuvre du plan d'action de la démarche municipalité amie des aînés ;
Appuyer les organismes et comités du milieu dans leur fonctionnement et projets spéciaux ;
Effectuer une veille des programmes de subvention gouvernementaux ;
Assurer une part des communications pour la municipalité et les organismes du milieu.

Critères de l'emploi :

Connaissance des enjeux de développement en milieu rural;
Expérience en animation de rencontres;
Bonne capacité de synthèse et de rédaction, expérience en rédaction de procès-verbaux;
Aisance à travailler en équipe, particulièrement avec des bénévoles;
Sens de l'écoute;
Bonne connaissance des médias électroniques et sociaux;
Excellent français parlé et écrit.

Caractéristiques du poste :

Permanent
Temps plein (Horaire variable et ajustable)
Date prévue d'entrée en fonction : Début juillet

Modalités pour postuler :

Transmettre votre curriculum vitae au bureau municipal de Saint-Pacôme au 27, rue St-Louis, Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0, au plus tard le 14 juin 2013 avant 12hres.
Par courriel : sec.tres-stpacome@bellnet.ca

Pour informations : **Frédéric Lee**
Directeur général
Municipalité de Saint-Pacôme
418-852-2356

Les chroniques du loisir intermunicipal

Programmation été 2013

WOW!! La programmation estivale est maintenant disponible dans vos municipalités, sur notre page Facebook *Loisir intermunicipal* et bien sûr, dans votre publi-sac du 21 mai!

Soccer, camp de jour, piscine, fête nationale et bien plus encore. Une multitude d'activités à découvrir ou à redécouvrir!

Une superbe programmation de spectacles à Mont-Carmel.

Sortez et profitez du soleil et des joies de l'été!

Au plaisir de vous croiser dans l'une ou l'autre des activités



extérieures. Restez alerte pour connaître les performances de vos jeunes joueurs de soccer.

Camp de jour, 8 semaines de plaisir

Les animateurs du camp de jour ont déjà commencé à programmer l'été de vos enfants!

Ils ont été heureux de vous rencontrer lors de la séance d'inscriptions qui avait lieu dimanche dernier. Il est toujours temps de vous inscrire, communiquez avec la coordonnatrice en loisir intermunicipal pour plus d'informations.

Dates : du 24 juin au 16 août

Thématique estivale : les 4 éléments

Quelques sorties de prévues : Village Vacances Valcartier, Lac de l'Est, Camping et journée à Rivière-Ouelle et bien plus encore!

Roxanne Carboneau, Coordonnatrice en loisir intermunicipal

Horaire téléphonique du 3 juin au 16 août

lundi: 418-498-2050 * 115 mardi am : 418-852-2801

mardi pm/mercredi : 418-852-2356

jeudi : 418-498-2050 * 115 vendredi : absente

Soccer

La saison a commencé ce lundi 27 mai! 51 jeunes de Saint-Pacôme qui se sont inscrits cet été. Les 6 entraîneurs bénévoles sont ravis de voir un aussi grand nombre de jeunes entre 4 et 12 ans.

Nouveauté cet été, 5 municipalités du Kamouraska se sont alliées pour offrir des occasions de parties récréatives



RÉGIE INTERMUNICIPALE EN PROTECTION INCENDIE DU KAMOURASKA OUEST.

RECOMMANDATION DU PRINTEMPS.

« Le printemps est la saison de l'année où le risque de propagation des incendies est le plus élevé. Il suffit donc de quelques heures d'ensoleillement pour assécher les végétaux de surface, qui sont en quelque sorte un combustible. Cette situation rend le boisé extrêmement vulnérable. D'ailleurs, dans certaines régions plus au nord, même si le temps est frais et que certaines zones forestières sont encore couvertes de neige, les feuilles mortes et les broussailles peuvent être d'excellents agents de propagation des flammes. »

Le tiers seulement des incendies de forêt sont allumés par la foudre; les autres sont imputables à l'activité humaine. Or, bien des incendies pourraient donc être évités si on respectait quelques règles de prudence élémentaires.

Au Québec, c'est la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) qui est chargée de la prévention, la détection et l'extinction des feux de forêt. Pour signaler un incendie de boisé ou de forêt, on compose le 911 si on est à proximité d'une ville ou le numéro de la SOPFEU : 1 800 463-3389 (FEUX).

Nettoisement au printemps, les options!

Lors du nettoyage de votre terrain, évitez de brûler vos rebuts. Le compost est l'alternative par excellence pour vos débarras des herbes et feuilles mortes. Écologique et sans risque pour la forêt, cette méthode simple est aussi un bon moyen d'enrichir votre terrain et votre jardin par la suite. De plus, le service de gestion des matières végétales est une autre option qu'offrent plusieurs municipalités. Cela vous évite de prendre des risques inutiles.

Si après l'évaluation de ces options, le brûlage est nécessaire, vérifiez auprès de votre municipalité les règlements de brûlage qui régissent votre secteur. Attendez également le plus tard possible en journée, lorsque l'humidité augmente, ce qui tend à faire diminuer le danger d'incendie.

Parlons d'un des plaisirs de l'été : le barbecue. Quoi de plus agréable qu'un bon repas cuisiné sur le barbecue, bien assis à la table du patio à regarder le soleil se coucher. Pour ce faire, ça prend un barbecue et bien sûr, une bouteille de propane bien pleine. Lorsque nous transportons la bouteille, vous devez

absolument la mettre en position debout. Assurez-vous que la valve de sécurité est bien fermée et gardez une fenêtre de la voiture ouverte. Les bouteilles de 45 livres ou moins doivent être munies d'un bouchon d'étanchéité. Et bien sûr, vous avez bien immobilisé l'objet dangereux afin qu'il ne se renverse pas dans la voiture. Vous voici donc de retour à la maison, sain et sauf. Maintenant que vous avez extrait du cabanon le barbecue, il faut le passer à l'inspection : retirez toutes les pièces mobiles et nettoyez l'intérieur et l'extérieur avec de l'eau savonneuse. Aspergez les raccords avec cette eau savonneuse afin de vérifier la présence de fuites potentielles : si des bulles se forment lorsque vous ouvrez le gaz, c'est qu'il y a fuite. Pendant l'hiver, le barbecue a pu recevoir la visite d'araignées qui y auraient laissé cocons et toiles. Cela nuit au cheminement du gaz vers les brûleurs, ce qui cause, une perte de performance et crée un risque de feu au niveau des contrôles. Afin de réduire ce problème durant la belle saison, laissez votre barbecue dans un endroit ensoleillé (avec sa housse de protection) plutôt que dans un endroit frais et humide.

Important : Lors de l'utilisation de l'appareil, n'actionnez pas plus de deux fois le bouton de démarrage, les risques d'explosion ne sont pas à négliger! (Refermez le tout, attendez 5 minutes le capot ouvert et recommencez). Enfin, après chaque usage, nettoyez bien le tuyau d'alimentation afin d'enlever toute trace de nourriture qui pourrait attirer les petits animaux. Pour fermer l'appareil, la prudence est aussi de rigueur. Fermez d'abord la sortie de combustible (robinet de la bombonne) puis vous pourrez alors fermer les boutons de contrôle. Maintenant, profitons de l'été qui s'en vient. La limonade sirotée en regardant pousser les fleurs n'a-t-elle pas meilleur goût lorsque la sécurité des nôtres est assurée?

Soyez prudents !

Christian Gagnon, directeur des incendies

Les Habitations Saint-Pacôme
Résidence du Lys d'Argent

18, rue Martin
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0
Téléphone : 418-852-2525



AVIS DE LOGEMENTS DISPONIBLES

Pour 65 ans et plus, personne seule ou en couple, autonome ou en légère perte d'autonomie :

- Au rez-de-chaussée : 1 studio 2 ½ pièces ;
- Au troisième plancher : 1 logement 3 ½ pièces.

Forfait « Logement et Services » :

2 repas par jour (dîner et souper), l'électricité, le chauffage, le câble de base, l'entretien ménager, service de buanderie, 1 stationnement avec prise, 1 grand rangement et 2 sonnettes d'urgence dans chaque logement.

Aides financières disponibles calculées selon votre revenu annuel :

- Supplément au loyer (Logement disponible)
- Crédit pour maintien à domicile (70 ans et plus)

Demandez une visite ou téléphonez au 418-852-2525 pour plus d'information.

Le Conseil d'administration et la direction



**Le cercle de Fermières
de Saint-Pacôme**

EXPOSITION ANNUELLE

Le vendredi 10 juin de 14h00 à 20h00
à la Salle municipale

Nous invitons toute la population à venir admirer les créations de nos artisanes. Toutes ont travaillé très fort durant l'année afin de vous présenter leurs chefs-d'œuvre. Que ce soit en tissage, couture, tricot ou fantaisie, vous serez émerveillés par leurs réalisations.

De plus, nous désirons vous souligner que lors du Congrès régional, tenu à Notre-Dame-du-Lac en mai dernier, le Cercle de Saint-Pacôme a remporté le premier prix pour l'ensemble des pièces présentées et vous aurez la chance de les voir lors de l'exposition.

Vous serez aussi charmés par le travail de 5 jeunes qui ont participé à différents ateliers et qui se sont familiarisées avec le tapis tressé, le tissage, la couture et la broderie. Elles sont très fières de vous présenter leurs pièces.

Nous vous attendons en grand nombre.

Josée Lévesque,
Responsable Comité Communications et spécial Recrutement

Avis de convocation



Membre de l'Arc-en-ciel du cœur du Kamouraska, vous êtes convoqué à l'Assemblée générale Annuelle de l'Arc-en-ciel du cœur du Kamouraska ! Celle-ci aura lieu le 29

mai au local des scouts de La Pocatière (800, 8e Rue à La Pocatière). Lors de celle-ci, 4 postes d'administrateurs seront en élection et vous aurez la chance de choisir vos nouveaux administrateurs. En tant que membre, votre vote est très important pour l'organisation d'un Conseil d'administrateur à votre image.

Venez prendre position pour l'avenir de l'Arc-en-ciel du cœur !

Nous vous attendons en grand nombre le 29 mai 2013, à 19h30 au Local des scouts de La Pocatière !



Club des 50 ans et plus

Pizza – maison

le samedi 8 juin 2013

Le Club des 50 ans et plus de Saint-Pacôme organise une vente de pizza maison. Les profits de cette activité seront versés au fonds pour les rénovations de la cuisine du Centre municipal.

Pour réserver votre pizza 9 pouces ou 12 pouces (garnie ou végétarienne), contactez Marie au 852-1697, Noëlla au 852-2889 ou Carmelle au 852-2752.



**Lieu de vente : Centre municipal de Saint-Pacôme
(à apporter et possibilité de livraison)**

**Heures de cueillette : 17h00, 17h30, 18h00, 18h30
et 19h00**

Prix	9 pouces	12 pouces
1 pizza	9,00 \$	15,00 \$
2 pizzas	17,00 \$	29,00 \$
3 pizzas	24,00 \$	42,00 \$
Plus que 3 pizzas	8,00 \$ l'unité	14,00 \$ l'unité

Avis de convocation



Les Habitations Saint-Pacôme, Résidence du Lys d'Argent, vous convoque à son assemblée générale annuelle 2013 le jeudi 30 mai à 19 heures au 18, rue Martin Saint-Pacôme (à la Résidence).

Le Symposium du Kamouraska

Place aux arts et à la culture dans le grand Kamouraska
du 16 au 21 juillet

Du 16 au 21 juillet prochain, 70 artistes du symposium vont partager avec vous leur passion de peindre. Nos artistes au travail dans la nature, dans les différentes municipalités participantes, vous épateront. En plus, vous pourrez admirer le travail terminé dans les salles d'exposition de Kamouraska, de Saint-Denis et de Saint-Germain. De magnifiques tableaux reflèteront notre milieu et rejoindront les gens du Kamouraska et ceux de passage chez nous. Cet événement contribue à étoffer le prestige de notre municipalité et de notre région, nous en sommes très fiers.

C'est sous la présidence d'honneur de Madame France Beaudry et de Monsieur Willie jr Piétrocupo, récipiendaire 2012, que cet événement haut en couleur se déroulera. Pour plus d'information sur l'événement, vous êtes invités à visiter le site du symposium à <http://symposiumdukamouraska.com> où vous trouverez plus de détails de notre rendez-vous, ainsi que dans les médias locaux.

C'est avec plaisir que nous vous présentons la nouvelle équipe du Symposium du Kamouraska



Écologie et patrimoine, un heureux mariage

Vous rénovez, et vous souhaitez ajouter de la valeur patrimoniale en utilisant des portes anciennes ou des moulures d'époque? Co-éco vous offre la possibilité d'acheter à bas prix des matériaux de construction à valeur patrimoniale. Visitez, sur rendez-vous, l'entrepôt de matériaux patrimoniaux situé au Moulin Lavoie de Saint-Pascal. Un service de livraison est également disponible.

Le service de récupération et de vente de matériaux patrimoniaux est aussi une solution originale pour réduire vos déchets tout en préservant le patrimoine! Tout article d'intérêt architectural ou patrimonial est récupérable et réutilisable : portes, fenêtres, contre-fenêtres, baignoires sur pieds, bardeaux d'amiante, moulures, moustiquaires,... Pour leur donner une deuxième chance, apportez vos matériaux à l'écocentre le plus près de chez vous ou utilisez le service de collecte.

Le Moulin Lavoie est situé au 149, Route 230 Ouest, Saint-Pascal. L'entrepôt est ouvert de mai à novembre. Pour prendre rendez-vous ou utiliser le service de collecte : 418 856-2628.

Garde paroissiale

Souper BBQ

La garde paroissiale de Saint-Pacôme organise un souper BBQ le dimanche 16 juin à compter de 17h30. Des prix de participation seront tirés. Le coût est de 12,00 \$. Les cartes sont en vente auprès des membres de la garde paroissiale.

Comité de la Fête nationale

Le comité de la Fête nationale est à la recherche de bénévoles lors de la tenue des festivités le 23 juin prochain. Toutes les personnes qui sont intéressées à donner de leur temps peuvent contacter Nicholas Ouellet au 418-714-7285.

Nettoyage des berges 2013 Rivière-Ouelle



Samedi **8 juin** de 9h à 11h

Une collation vous sera offerte après le nettoyage

Apportez vos gants

Et votre sourire même si la pluie est de la partie!
Les chiens ne sont pas acceptés lors de cette activité

Lieu de ralliement

Au quai de la Pointe-aux-Orignaux

Pour informations :

Hélène Dore, Comité côtier de Rivière-Ouelle 418 498-5559
Nancy Fortin, agente de développement Rivière-Ouelle 418 856-3829 poste 203
Manon Ouellet, OBAKIR 418 492-6135

Comité côtier
De Rivière-Ouelle



Rivière-Ouelle



OPÉRATION RELÈVE

Nouveau pour golfeurs
de 39 ans et moins

Carte de membre plein privilèges à 500\$,
majorée de 50\$ par année
Réservé aux non-membres.

Club de golf
St-Pacôme
(418) 852-2395, poste: 25



Une carte première année est disponible pour 40 ans et plus.



Du jardin... À la maison...

Casserole aux légumes et aux boulettes de viande

6 tasses de consommé de bœuf (poulet ou légumes)
4 tasses de tomates (1 gros pot de vos tomates de l'an dernier s'il vous en reste)
3 grosses branches de céleri et leurs feuilles hachées finement
1 tasse de carottes en petits morceaux
1 cuillère à thé d'origan
1/3 de tasse de petites pâtes pour la soupe
Boulettes (voir recette ci-dessous)

Amener le consommé à ébullition, à feu vif. Défaire les tomates en morceaux et les ajouter avec leur jus au consommé. Ajouter les légumes et l'origan et cuire à couvert pendant 10 minutes. Pendant ce temps, préparer les boulettes comme suit :

La mie de 2 tranches de pain blanc (ou chapelure)
1 lb de viande hachée (bœuf, veau, porc, poulet ou dinde)
1 gousse d'ail pressé
Sel et poivre
1 cuillère à thé de sauce Worcestershire
2 à 3 cuillères à soupe de beurre
1 œuf légèrement battu

Mélanger tous les ingrédients sauf le beurre. Façonner en petites boulettes de 1 pouce de diamètre, puis les faire revenir à feu vif dans le beurre chaud. Amener la casserole à ébullition et y ajouter les boulettes et laisser mijoter 5 à 10 minutes.

Johanne Bergeron
Cercle de Fermières Saint-Pacôme

Club des 50 ans et plus Anniversaires du mois de juin

Colette Richard	1 juin	Paulin St-Onge	15 juin
André Lévesque	3 juin	Linda Gagné	18 juin
Raymond Richard	5 juin	Jeanne D'Arc Lebel	19 juin
Sonia Dubé	7 juin	Micheline Boucher	21 juin
Geneviève Plourde	9 juin	Lucie Pelletier	22 juin
Germaine Beaulieu	11 juin	Ginette B. Dionne	23 juin
Normand Dubé	12 juin	Mario Lévesque	27 juin
Liliane Lévesque	13 juin	Marie-Blanche Lavoie	27 juin
André Lavoie	15 juin	Pierre-Paul Blais	28 juin

Capsule verte



NETTOYER VOTRE FER À REPASSER

L'abrasif doux contenu dans la pâte dentifrice est idéal pour nettoyer la semelle du fer à repasser. Appliquez-le sur la semelle froide, frottez avec un chiffon et rincez soigneusement.

Sécurité routière

Pour un meilleur partage de la route

L'utilisation des voies cyclables en milieu urbain augmente généralement les conditions de sécurité de vos déplacements à vélo. Lorsque de telles voies ne sont pas disponibles, il faut utiliser le réseau routier. Vous trouverez dans ce guide des conseils de sécurité pour bien partager la route.

Circulez à l'extrême droite de la chaussée

Selon le Code de la sécurité routière, vous devez :

- Rouler à l'extrême droite de la chaussée. Vous pouvez quitter l'extrême droite lorsque vous tournez à gauche ou en cas de nécessité;
- Signaler votre intention de quitter la droite de la chaussée et n'effectuer cette manoeuvre qu'après vous être assuré de pouvoir le faire en toute sécurité.

Choisissez les bonnes routes

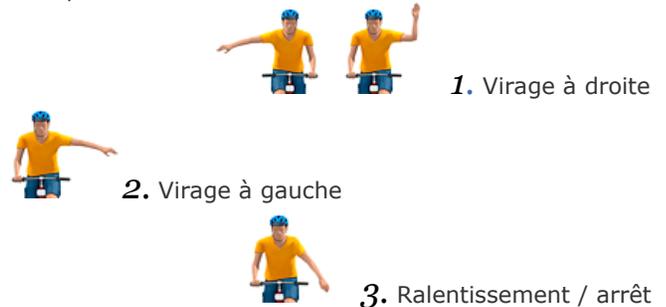
Pour planifier des déplacements sécuritaires à vélo, consultez la section « Convivialité à vélo » de l'outil cartographique du site Web Québec 511, au quebec511.gouv.qc.ca.

Soyez visible

En tant que cycliste, vous êtes plus vulnérable que les autres véhicules, car vous ne bénéficiez pas d'une protection externe, de coussins gonflables ou de pare-chocs pour vous protéger. Selon le Code de la sécurité routière, vous devez munir votre vélo d'un phare blanc à l'avant et d'un feu rouge à l'arrière pour circuler le soir ou la nuit, en plus des réflecteurs déjà équipés par le marchand. Portez également des vêtements clairs ou réfléchissants. Votre présence sera plus facilement détectée par les autres usagers.

Signalez vos intentions

Vos manoeuvres seront plus prévisibles! Les autres usagers pourront anticiper vos mouvements et se préparer en conséquence.



DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

Réunion du 2 avril 2013

090.04.13 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 avril 2013 soit accepté tel que présenté.

091.04.13 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2013

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2013 soit adopté tel que présenté.

092.04.13 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 MARS 2013

Il est proposé par M. Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 mars 2013 soit accepté tel que présenté.

094.04.13 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TRANS-APTE INC.

ATTENDU QUE Trans-apte inc. a tenu son assemblée générale annuelle le 17 avril prochain et que conformément à leurs règlements généraux, trois représentants élus doivent être nommés pour siéger au conseil d'administration;

ATTENDU QUE le conseil de Trans-apte inc. a accepté les désignations des trois (3) représentants élus suivants à siéger à son conseil d'administration :

M. François Lagacé, maire de Sainte-Anne-de-La-Pocatière, M. Pierre Darveau, conseiller municipal de Ville de La Pocatière et M. Daniel Jean, conseiller municipal de la municipalité de Saint-Pacôme;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'appuyer la nomination de M. Daniel Jean pour siéger au conseil de Trans-apte inc.

095.04.13 DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2013

ATTENDU QUE la Fête nationale du Québec 2013 est organisée par la Municipalité de Saint-Pacôme en collaboration avec des organismes du milieu;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser M. Frédérick Lee, directeur général, à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécois

et Québécoises pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2013 pour la Municipalité de Saint-Pacôme.

096.04.13 PROCLAMATION DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC LE 24 JUIN

ATTENDU QUE la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoises;

ATTENDU QUE la Fête nationale est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

ATTENDU QUE la population de la Municipalité de Saint-Pacôme souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;

ATTENDU QUE la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame le 24 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

097.04.13 VACANCES DES EMPLOYÉS – ANNÉE 2013

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter les dates de vacances de chacun des employés suivants, la Municipalité se réservant le droit de demander un déplacement de vacances en cas de nécessité :

Frédérick Lee :	26 mai au 1er juin 2013 7 au 13 juillet 2013 14 au 20 juillet 2013
Manon Lévesque :	12 au 18 mai 2013 4 au 10 août 2013 11 au 17 août 2013
Marijo Couturier Dubé :	14 au 20 juillet 2013 21 au 27 juillet 2013
Roxanne Carbonneau	18 au 24 août 2013 25 au 31 août 2013
Jean-Pierre Lévesque	30 juin au 6 juil.2013 7 au 13 juillet 2013 4 au 10 août 2013

	11 au 17 août 2013
Richard Ruest :	16 au 22 juin 2013 21 au 27 juillet 2013 28 juillet au 3 août 2013 29 septembre au 5 octobre 2013

Claude Paradis :	12 au 18 mai 2013 11 au 17 août 2013 18 au 24 août 2013 20 au 26 octobre 2013
------------------	--

098.04.13 RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL – ÉLECTION DE NOVEMBRE 2013

ATTENDU la tenue d'élection municipale le 3 novembre prochain;

ATTENDU QUE les rémunérations suggérées par le Directeur général des Élections représentent un salaire moindre que le salaire minimum établi au Québec;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que les salaires payés au personnel électoral lors des élections de 2009 soient majorés de 4% pour l'élection de novembre 2013, et ce, tel que présenté aux membres du conseil et qu'un tableau de ces rémunérations est joint au présent procès-verbal.

Il est à noter que M. Nicholas Ouellet quitte la séance pour des raisons personnelles.

099.04.13 DEMANDE D'EXCLUSION À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC POUR LE PARC INDUSTRIEL

ATTENDU QUE le parc industriel de la Municipalité de Saint-Pacôme n'a plus de terrain disponible pour les futures entreprises;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu des demandes pour l'implantation de nouvelles entreprises dans le parc industriel;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 58.2 de la Loi, l'avis que transmet la Municipalité de Saint-Pacôme à la Commission doit être motivé en tenant compte des critères visés à l'article 62, des objectifs de la réglementation municipale et doit inclure une indication quant à la conformité de la demande avec les documents mentionnés précédemment;

ATTENDU QUE l'absence d'impact de l'autorisation recherchée sur les activités agricoles pratiquées dans ce milieu et sur l'utilisation et les possibilités d'utilisation agricoles de la superficie visée et des lots avoisinants;

ATTENDU QUE le projet respecte le règlement de zonage de la Municipalité de Saint-Pacôme;

ATTENDU QUE les propriétaires des terrains, Mme Normande Dechamplain et M.

Alexandre Alexandre, sont disposés à les céder à d'éventuels acheteurs, dont les entreprises connexes à ces terrains;

ATTENDU QUE les entreprises actuellement installées ont besoin de plus de terrain afin de pouvoir augmenter leurs opérations et par le fait même, leur expansion;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Saint-Pacôme fasse une demande auprès de la Commission de protection du territoire et des autorités agricoles et des autres autorités concernées pour exclure de la zone agricole une partie du territoire lui permettant d'agrandir vers le Sud-Est son parc industriel, c'est-à-dire :

- a. Le terrain de M. Alexandre Alexandre : une parcelle de terrain situé à Saint-Pacôme, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro quatre millions trois cent dix-huit mille huit cent soixante-deux (ptie 4 319 862) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Kamouraska, mesurant à la mesure métrique deux cent trente mètres (230 m) dans sa ligne nord-est et cent quatre-vingt-cinq mètres (185 m) dans la ligne sud-ouest par la largeur dudit lot dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornant au Nord-Ouest au parc industriel existant. Tel que le tout se trouve, circonstances et dépendances.
- b. Le terrain de Mme Normande Dechamplain : une parcelle de terrain situé à Saint-Pacôme, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro quatre millions trois cent dix-huit mille huit cent soixante et un (ptie 4 319 861) du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Kamouraska, mesurant à la mesure métrique deux cent quinze mètres (215 m) dans sa ligne nord-est et cent quatre-vingt-cinq mètres (185 m) dans sa ligne sud-ouest par la largeur dudit lot dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornant au nord et nord-ouest au parc industriel existant. Tel que le tout se trouve, circonstances et dépendances.

QUE le directeur général, M. Frédérick Lee, et le maire, M. Gervais Lévesque, soient autorisés à signer tous les documents auprès de la Commission de Protection du territoire agricole du Québec et autre organisme pour donner plein effet à la résolution.

100.04.13 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR UN ADOUCISSEUR D'EAU POUR L'ÉDIFICE MUNICIPALE

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à l'achat d'un lave-vaisselle pour le Centre municipal à partir des fonds fournis par IGA, Hydro-Québec et la brigade de la vaisselle;

ATTENDU QUE pour l'installation de ce type de lave-vaisselle, un adoucisseur d'eau est obligatoire;

ATTENDU QUE Plomberie Stéphane Martin nous transmet une soumission conforme aux exigences;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de Plomberie Stéphane Martin au montant de mille huit cent soixante et un dollars (1 861,00 \$) plus les taxes pour l'achat et l'installation d'un adoucisseur d'eau pour le Centre municipal.

101.04.13 INSCRIPTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

ATTENDU la tenue du congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec les 12, 13 et 14 juin prochains;

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de défrayer les frais d'inscription de M. Frédérick Lee, directeur général, au montant de quatre cent soixante dollars (460,00 \$) plus les taxes ainsi que les dépenses s'y rattachant pour qu'il assiste au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec les 12, 13 et 14 juin prochains au Centre des congrès de Québec.

102.04.13 DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME GUYLAINE LAVOIE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

ATTENDU QUE Mme Guylaine Lavoie a reçu par leg la propriété sise au 22, rue Letelier le 11 mars 2013;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Guylaine Lavoie au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 22, rue Letelier.

103.04.13 UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DU BAS-SAINT-LAURENT – ADHÉSION 2013-2014

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de renouveler notre adhésion à l'Unité régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent pour l'année 2013-2014 au montant de cent-cinquante dollars (150,00 \$).

104.04.13 TRANSPORT PIERRE DIONNE – REFUS DE DONNER SUITE À NOTRE RÉOLUTION NUMÉRO 324.11.12

ATTENDU QUE lors de la séance ordinaire de ce conseil municipal tenue le 6 novembre 2012, une demande de réclamation au montant de cinq cent quatre-vingt-dix-huit dollars et quatre-vingt-dix-huit cents (598,98 \$) a été adressée à Transport Pierre Dionne pour des bris causés à la propriété de Mme Doris Parent et M. Jean Santerre lors des opérations de déneigement à l'hiver 2010-2011;

ATTENDU QUE des correspondances écrites et verbales ont eu lieu entre le directeur général de la Municipalité et les représentants de Transport Pierre Dionne à ce sujet et que tous sont demeurés sans résultats;

ATTENDU QUE Transport Pierre Dionne nous avise par écrit qu'aucune suite ne sera donnée à cette réclamation;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de faire parvenir à Transport Pierre Dionne toutes les correspondances écrites ainsi que les photos concernant ce dossier.

105.04.13 PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2013

ATTENDU QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 6 au 12 mai sous la thématique, *Tu es formidable ! Le sais-tu ?* afin de reconnaître la valeur humaine de chacun et promouvoir la bonne estime de soi comme facteur de prévention et de protection en lien avec la bonne santé mentale;

ATTENDU QUE la thématique 2013 encourage les Québécois et Québécoises à réfléchir sur leur santé mentale et à dire à leur proche (conjoint, enfants, amis et collègues) qu'ils ont une valeur et qu'ils peuvent compter sur leur aide;

ATTENDU QUE les actions favorisant l'estime de soi relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée à tous les échelons de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

ATTENDU QUE réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine et encourage l'implication de tous les secteurs de la société québécoise;

ATTENDU QU'il est de l'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- a) En invitant les citoyennes et les citoyens à s'approprier les outils qui les sensibiliseront au rôle déterminant de la reconnaissance du potentiel pour soi et pour l'entourage proche comme éloigné;
- b) Nous trouvons très important que chaque

municipalité du territoire effectuée sa proclamation et nous l'achemine afin de se mobiliser et d'atteindre l'objectif de 75% de municipalités qui soutiennent notre organisation cette année;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de proclamer la semaine du 6 au 12 mai 2013 **Semaine de la santé mentale** dans la Municipalité de Saint-Pacôme et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître ensemble que *tu es formidable, le sais-tu ?* est un moyen pour reconnaître le potentiel de son entourage.

106.04.13 ÉCOLE POLYVALENTE LA POCATIÈRE – GALA PLÉIADE

ATTENDU QUE l'École Polyvalente La Pocatière organise chaque année son Gala Pléiade;

ATTENDU QUE ce Gala est un moment privilégié pour souligner l'implication dans la vie sociale de l'école, l'effort soutenu et le succès de certains élèves de 1^{re} à 5^e secondaire;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder une commandite de soixante dollars (60,00 \$) à l'École Polyvalente La Pocatière afin que des récompenses soient remises aux élèves pour souligner leurs efforts soutenus et leur succès lors du Gala Pléiade.

107.04.13 PROJEKTION 16-35 – DEMANDE D'APPUI FINANCIER – GALA MÉRITE JEUNESSE 2013

ATTENDU QUE pour une onzième année, une quinzaine de jeunes de 16 à 35, ayant eu recours aux services et au soutien de

Projection 16-35 pour atteindre un objectif ou réaliser un projet qui leur tenait à cœur seront récompensés;

ATTENDU QUE c'est lors d'un souper gastronomique, gratuit pour les méritant(e)s et leur famille, que leur effort et leur détermination seront soulignés;

ATTENDU QUE l'organisation d'un tel événement n'est possible qu'avec la participation financière de collaborateurs;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de participer à l'organisation du Gala Mérite jeunesse 2013 en participant financièrement pour un montant de vingt-cinq dollars (25,00\$).

108.04.13 LES P'TITS GOBE-LAIT – CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2013

ATTENDU QUE le groupe d'entraide à l'allaitement maternel « Les P'tits Gobe-Lait » informe et soutient les parents qui ont choisi l'allaitement maternel comme mode d'alimentation pour leur nouveau-né depuis près de 15 ans;

ATTENDU QUE le financement reçu du CSSSK est insuffisant pour le maintien de leurs activités et services qui sont totalement gratuits pour la clientèle;

ATTENDU QUE leur mission est de s'assurer de donner toutes les chances possibles au nouveau-né pour qu'il ait un meilleur départ dans la vie;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder un don de vingt-cinq dollars (25,00 \$) au groupe d'entraide d'allaitement maternel « Les P'tits Gobe-Lait ».

109.04.13 LES CHEVALIERS DE COLOMB – DÉJEUNER CABANE À SUCRE

ATTENDU QUE les Chevaliers de Colomb de Saint-Pacôme/Saint-Gabriel, conseil 10086, organisent des parties de sucre mobile dans les résidences pour personnes âgées et à mobilité réduite;

ATTENDU QUE les Chevaliers de Colomb de Saint-Pacôme/Saint-Gabriel sollicitent notre contribution financière pour faire de cette activité une réussite;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder une commandite de cinquante dollars (50,00 \$) aux Chevaliers de Colomb de Saint-Pacôme/Saint-Gabriel pour contribuer à l'organisation d'une partie de sucre pour les résidents du Centre D'Anjou, de la Croisée des Chemins, de la Résidence du Moulin, de la Maison Alexandre et de la Résidence du Lys d'argent.

110.04.13 DÉNEIGEMENT DE LA PASSERELLE SUR LE PONT DE LA PRUCHIÈRE

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, à effectuer le paiement à M. Gaétan Roussel au montant de trois cent cinquante dollars (350,00 \$) pour le déneigement de la passerelle du pont de la Pruchière pour l'hiver 2012-2013.

111.04.13 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 21h12.

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-PACÔME

Le comité de développement de Saint-Pacôme tiendra son assemblée générale annuelle le lundi 17 juin 2013 à 19h30 au centre municipale de Saint-Pacôme (27, rue Saint-Louis).

Le Comité de développement de Saint-Pacôme a pour mission d'œuvrer au développement de la Municipalité de Saint-Pacôme au niveau économique, communautaire, social et culturel. Son rôle est de consulter la population afin d'en connaître les besoins, de favoriser la concertation et le partenariat entre les organismes ainsi que de préparer des dossiers en collaboration avec le conseil municipal. Le comité a finalement pour rôle de susciter auprès de la population et des organismes du milieu un intérêt pour le développement de leur municipalité.

Lors de l'assemblée, quatre postes seront en élection pour un mandat de deux ans. Les personnes intéressées par le développement de la Municipalité de Saint-Pacôme sont les bienvenues lors de cette assemblée.

Pour plus de renseignements, contactez l'agente de développement de la municipalité, Marijo Couturier Dubé, au 418-852-2356.

*Une
pause réflexion
pour se faire
du bien...*

Café Jasette

à Saint-Pacôme



15 Quinzième café...

VIVE LES VACANCES!

animé par Hélène Lévesque
et Marijo Couturier-Dubé

**Quand : Lundi 10 juin 2013 à 9h
Où : Centre municipal de Saint-Pacôme
27, rue St-Louis**

**Déjeuner-partage pour allumer
des projets de sorties et d'activités
abordables et locales pour la période estivale.**

Apportez un petit plat ensoleillé à partager pour le déjeuner!

Inscription obligatoire au 418.852.2356
demandez Marijo...

Covoiturage possible, renseignez-vous!

En collaboration avec :



Club des 50 ans et plus
de Saint-Pacôme

et leurs partenaires :



Municipalité de Saint-Pacôme



Cercle de Fermières
Saint-Pacôme



Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière Ouelle

OFFRES D'EMPLOI

Les Habitations Saint-Pacôme requiert les services de personnes pour occuper les postes suivant :

PREPOSE A L'ENTRETIEN MENAGER

Description du poste :

Faire l'entretien ménager des appartements et des espaces communs d'une résidence de 21 logements;
Aider au service des repas,
Faire le service de buanderie des résidents
Toutes autres tâches connexes.

Critères de l'emploi :

Respectueux de la clientèle, honnête, aimer le travail auprès des personnes âgées, aimer le travail bien fait, discrétion obligatoire.

Caractéristiques du poste :

Poste occasionnel et pour le remplacement des vacances.

CUISINIER(ERE)

Description du poste :

Préparer les repas et aider aux services;

Critères de l'emploi :

Cours de cuisine obligatoire ou équivalent;
Formation en salubrité obligatoire;
Cours de RCR obligatoire;
Savoir préparer des repas selon le guide alimentaire canadien;
Honnêteté et respect de la clientèle;
Savoir travailler en équipe.

Caractéristiques du poste :

Poste occasionnel et pour le remplacement des vacances.

Modalités pour postuler :

Transmettre votre curriculum vitae aux Habitations Saint-Pacôme au 18, rue Martin, Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0, au plus tard le 7 juin 2013 avant 15 heures.

La Fête nationale du Québec

Dimanche 23 juin

Dès 12h00



Volée de cloches

Marché aux puces **

Jeux gonflables

Maquillage

Volley-ball, croquet, pétanque

(équipements disponibles sur place)



Souper hot-dog, brochettes et fèves au lard

Feux d'artifices (nouveau!)

Feu de la St-Jean

SPECTACLE EN SOIRÉE (19h30-23h30):

Uldège Lévesque et Sébastien «Turtle» Laplante

** Les tables pour le marché aux puces sont en vente au coût de 10\$ auprès de M. Frédérick Lee au 418-852-2356 ou M. Nicholas Ouellet au 418-714-7285.

L'achat local, c'est payant!

**Le comité de développement de
Saint-Pacôme vous récompense!
Les marchands de Saint-Pacôme
vous offrent la possibilité de
remporter**

2 x 100 Paco\$ - 2 x 50 Paco\$

Achetez dans un commerce de Saint-Pacôme (du 28 mai au 22 juin 2013) et participez au tirage en remettant votre coupon de caisse (achat minimum de 10\$) dûment signé (nom et numéro de téléphone à l'endos de votre coupon) aux endroits suivants :

[Épicerie Axep](#)

[Boucherie Gaston Dubé](#)

[Quincaillerie Raymond Pelletier](#)

Le tirage aura lieu le 23 juin prochain lors des festivités de la Fête Nationale. 2 prix de 100 Paco\$ et 2 prix de 50 Paco\$ seront tirés, une personne ne peut gagner plus d'un prix (un nom par prix).

DÉTAILS DU CONCOURS DE PHOTO « VOS PLUS BEAUX CLICHÉS » – PRINTEMPS 2013

Exposition

Les photos seront affichées à la bibliothèque Mathilde-Massé de Saint-Pacôme et sur le site de la municipalité.

Durée du concours et critères

Le concours débutera le 23 mars 2013 et se terminera le 21 juin 2013. Les photos remises doivent donc correspondre à cette période. Tous ceux qui ont un coup de cœur à Saint-Pacôme (résident et non-résident). Maximum 5 photos par participant seront acceptées.



Photo 2e prix hiver 2013 : Louis Bernard Forgues



Photo 1er prix hiver 2013 : André Lavoie

Droits d'auteur

La signature du coupon qui doit accompagner chaque photographie constitue la cession, à titre gratuit et pour une durée indéterminée, d'une licence d'utilisation et de reproduction permettant à la Municipalité de Saint-Pacôme d'utiliser et de reproduire de quelque façon que ce soit et sur quelque support que ce soit les photographies soumises dans le cadre de ce concours ainsi que la garantie par le participant qu'il en est le véritable auteur ou l'utilisateur autorisé. Le nom de l'auteur sera obligatoirement mentionné pour toute utilisation de sa photographie.

Adresse d'envoi

Les photos devront être envoyées à l'adresse courriel suivante :

develop-stpacome@bellnet.ca

Le formulaire d'inscription complété doit être remis au bureau municipal :

Municipalité de Saint-Pacôme

27, rue St-Louis, C.P. 370

Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0

Ou par courriel develop-stpacome@bellnet.ca

Format

Les formats acceptés seront les 4x6 en numérique. Une photo ayant un autre format, une modification ou un ajout sera éliminée.

Membres du Jury

Le comité d'évaluation sera composé par des membres du comité de développement, un ou plusieurs élèves de l'école La Pruchière et un professionnel de la photo.

CONCOURS DE PHOTO « VOS PLUS BEAUX CLICHÉS » – PRINTEMPS 2013
Formulaire à compléter

Nom : _____

Adresse : _____

Ville et Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Licence d'utilisation et de reproduction

Le soussigné cède gratuitement à la Municipalité de Saint-Pacôme, et pour une durée indéterminée, une licence lui permettant d'utiliser et de reproduire de quelque façon que ce soit et sur quelque support que ce soit les photographies accompagnant ce coupon et lui garantit qu'il en est l'auteur ou l'utilisateur autorisé.

Signature du participant : _____

Important : Si vous prenez des images avec des personnes :

- Tous doivent approuver la résiliation DE LICENCE D'UTILISATION ET DE REPRODUCTION ci-haut mentionnée :

Titre de la photo 1 et raisons du lieu ou de l'événement :

Titre de la photo 2 et raisons du lieu ou de l'événement :

Titre de la photo 3 et raisons du lieu ou de l'événement :

Titre de la photo 4 et raisons du lieu ou de l'événement :

Titre de la photo 5 et raisons du lieu ou de l'événement :

SAINT-PACÔME EN FLEURS !

Concours : Couleurs et parfums – été 2013

Le concours *Couleurs et parfums* est de retour cet été! L'an dernier, ce sont 30 résidents de Saint-Pacôme (toutes catégories confondues) qui ont participé au concours et qui ont contribué à l'obtention du 3^e fleuron. Une fois de plus, le Comité d'embellissement vous invite à fleurir votre devanture de maison ou d'entreprise et à vous inscrire au concours *Couleurs et parfums*.

La fleur thématique pour l'été 2013 sera la **giroflée odorante** (nom latin *Matthiola longipetala*). Des points supplémentaires seront alloués à ceux qui intégreront harmonieusement cette fleur à leur aménagement. Des semis seront remis aux participants du concours, les quantités sont limitées.

Voici un aperçu des composantes du concours :

- ❖ La période d'inscription a débuté le 25 mars 2013 et se poursuit jusqu'au 30 juin 2013;
- ❖ L'évaluation des aménagements sera réalisée par un jury;
- ❖ Trois catégories de participants sont offertes:
 - ✓ Petits coins fleuris (balcons et petits espaces);
 - ✓ Grands jardins (espace moyen à grand);
 - ✓ Commerces et industries (bâtiments commerciaux et autres entreprises).
- ❖ La giroflée odorante sera la fleur thématique cet été. Des points supplémentaires seront accordés pour l'intégration de cette fleur aux aménagements ;
- ❖ Les participants courront la chance de gagner de nombreux prix en lien avec l'horticulture.

Voici les critères d'admissibilité et les modalités de participation :

3 catégories : PETITS COINS FLEURIS (balcons et petits espaces);
GRANDS JARDINS (espaces de moyen à grand);
COMMERCES ET INDUSTRIES (bâtiments commerciaux et autres entreprises).

Cette humble annuelle à fleurs rose ou mauve pâle qui se recroquevillent au soleil exhale le soir et les jours gris un parfum capiteux, combinaison enivrante de cannelle, de girofle et de violette. Annuelle rustique qui préfère les climats frais. Semez en surface à l'intérieur en avril et transplantez après les derniers gels.



SAINT-PACÔME EN FLEURS !

Concours : Couleurs et parfums – été 2013

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

1. Être résident de Saint-Pacôme (locataire ou propriétaire) ou y posséder un commerce.
2. L'aménagement paysager devra être situé en façade et être visible de la rue.
3. L'aménagement paysager pourra être constitué d'un ou plusieurs des éléments suivants : arbres, arbustes, haie, pelouse, couvre-sol, plates-bandes, vivaces, annuelles, bulbes ainsi que bacs et jardinières.
4. Le participant transmettra son formulaire d'inscription, dûment rempli, au Bureau municipal de Saint-Pacôme, dont les coordonnées apparaissent ci-dessous.
5. Des points bonis seront attribués aux participants dont l'aménagement paysager intégrera la fleur thématique. Un sachet de graines de **giroflée odorante** sera remis aux participants qui se présenteront au bureau municipal (jusqu'à épuisement des stocks).
6. Une seule inscription par adresse civique.
7. Les fleurs et plantes artificielles ne sont pas admises.



Formulaire d'inscription

Prénom et nom :			
Adresse :			
Téléphone :		Télécopieur :	
Courriel :			

Cochez la catégorie pour laquelle vous participez :

- Petits coins fleuris Commerces et industries Grands jardins

La période d'inscription est du 25 mars 2013 au 30 juin 2013.

Veillez faire parvenir votre formulaire d'inscription, dûment complété, au Bureau municipal de St-Pacôme : 27, rue Saint-Louis, C.P. 370, St-Pacôme (Québec) G0L 3X0. - Par télécopieur : 418-852-2977 - par courriel : develop-stpacome@bellnet.ca

DATES À RETENIR

Juin 2013

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE Les dimanches de 10h00 à 12h00, les mardis de 18h30 à 20h30 et les jeudis de 15h30 à 17h30 Téléphone : 418-315-0579						1
2 Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	3 9h00 M.A.D.A. Salle du conseil	4 Bibliothèque De 18h30 à 20h30  20h Séance ordinaire du conseil municipal	5 13h30 Fermières ateliers Finition des pièces	6 Récupération 1 Bibliothèque De 15h30 à 17h30 	7 Récupération 2	8 Fête des Voisins Vente de pizza-maison au Centre municipal
9 Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	10 Café Jasette 9h00 Au Centre municipal 14h00 à 20h00 Exposition locale du Cercle de Fermières 19h30 cuisine c.a. âge d'or	11 Bibliothèque De 18h30 à 20h30  19h30 Réunion membres optimiste	12 17h00 Fermières, Assemblée générale annuelle et souper fin de saison 19h30 Réunion Chevaliers de Colomb	13 Vidanges 1 Bibliothèque De 15h30 à 17h30 	14 Vidanges 2	15
16 Bibliothèque De 10h00 à 12h00  Souper BBQ Garde paroissiale au Centre municipal	17 19h30 Assemblée générale annuelle du comité de développement	18 Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	19 19h00 Réunion comité de la Fête nationale	20 Récupération 1 Bibliothèque De 15h30 à 17h30 	21 Récupération 2	22
23 Activités Fête nationale  Bibliothèque De 10h00 à 12h00	24 FÊTE NATIONALE	25 Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	26	27 Vidanges 1 Bibliothèque De 15h30 à 17h30 	28 Vidanges 2	29
30 Bibliothèque De 10h00 à 12h00 						

Date de tombée : 10 juin 2013

Prochaine parution : 19 juin 2013